masses ouvrières

14 MARS 1981

- LE PRESIDENT
- SYNDICATS ET PARTIS
- DIEU ET CESAR
- R.F.A. : EGLISES
  ELECTIONS
- PRESSE OUVRIERE

N° 367 - MARS 1981 - LES ÉDITIONS OUVRIÈRES

LES TRAVAILLEURS ET LES PARTIS POLITIQUES

Les deux textes qui suivent, l'un de la C. F. D. T., l'autre du P. C. F., sont les réponses de deux organisations, l'une syndicale, l'autre politique à des questions posées par Masses ouvrières.

« On dit que les travailleurs prennent une distance par rapport à la politique ; qu'ils finissent par ne plus croire aux partis politiques... »

En fait — que se passe-t-il en classe ouvrière ? dans les relations des organisations syndicales avec les partis politiques ?

LA C. F. D. T. : AUTONOMIE SYNDICALE ET ACTION POLITIQUE

Quand on examine en France les rapports du syndicalisme à la politique et aux partis, on peut distinguer schématiquement trois grands courants. Sans doute ne sont-ils pas parfaitement homogènes et au cours des ans ils peuvent se présenter sous des habillages divers, mais ils n'en sont pas moins représentatifs de trois sensibilités présentes tout au long de l'histoire du mouvement ouvrier français.

Trois grands courants

— Le premier apparaît dès les lendemains de la Commune. Il met essentiellement l'accent sur la défense corporative ; l'un de ses représentants les plus célèbres sera, un peu plus tard, Keufer, l'inamovible secrétaire de la Fédération du livre. S'il se rallie à la

Charte d'Amiens (1906) ce n'est pas parce qu'elle conclut que syndicalisme « prépare l'émancipation intégrale » des travailleu parce qu'elle affirme l'indépendance absolue du syndicalisme p rapport aux partis. Ce courant n'entend nullement développer u stratégie de transformation de la société ; il situe son action da le cadre existant qui peut certes être amélioré et il considè que syndicats et partis ont chacun leur domaine propre ; c'est partage des domaines qui garantit l'indépendance des uns comn des autres.

— Le second courant qui s'affirme quelques années plus tar considère le syndicat comme une organisation au service du par celui-ci étant l'avant-garde éclairée. C'est ce qu'on peut observ dès les années 1880 dans les rapports entre le parti de J. Guesc et la Fédération nationale des syndicats, son annexe qui s'éteindi vers 1896.

Ce courant qui persistera ensuite notamment dans la Fédératio du textile qui s'oppose à la Charte d'Amiens, va retrouver un nou veau souffle, avec la « greffe léniniste », au lendemain de la guer de 1914. Dans l'optique léniniste, le rôle du syndicat, organisatio de masse au service du parti, est de refléter avec précision l'éta réel des aspirations ouvrières. Contrairement au parti, il doit êtr composite et ouvert aux travailleurs de tous horizons ; cette situa tion spécifique implique une autonomie d'organisation et d'action mais, dans l'esprit du modèle léniniste, cette autonomie n'est pa totale, elle est avant tout concédée par le parti (1). Au parti revien seule le rôle d'élaboration de la stratégie politique.

— Le troisième courant se constitue au départ en opposition au second et notamment à Jules Guesde qu'il accuse de domestiquer l syndicalisme et par là même de l'atrophier. Sous l'impulsion d'un homme comme Fernand Pelloutier, ce courant va peu à peu s'étendre et prendra toute son ampleur dans les années 1902-1909 ; c'est le courant du « syndicalisme d'action directe ». Il s'exprime par la Charte d'Amiens, affirmation à la fois de l'indépendance du syndicalisme par rapport aux partis et aux sectes et de la capacité syndicale à élaborer sa propre stratégie de transformation de la société.

Les moyens d'action au service de cette stratégie ne sauraient être ceux qu'emploient les partis et les politiciens qui sont étrangers au monde du travail ; ces moyens sont ceux-là même que les

(1) B. BADIE, *Stratégie de la grève*, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976, notamment p. 108.

travailleurs sont en mesure de mettre en œuvre : l'action directe contre le patronat et contre le gouvernement.

C'est dans la ligne de cette sensibilité que se place la C. F. D. T., non qu'elle reprenne toutes les thèses du syndicalisme d'action directe — elle n'entend pas notamment, comme l'a fait celui-ci lors de sa période d'expansion, dénier tout rôle à l'action des partis politiques — mais elle se situe dans ce courant car elle considère qu'il n'y a pas de véritable autonomie syndicale sans la capacité de l'organisation à élaborer sa propre stratégie, à partir de sa propre analyse de la société.

Il est d'ailleurs significatif que le groupe « Reconstruction (2) » qui a joué durant la période 1946-1961 le rôle de bureau d'études de la « minorité » C. F. T. C., ait éprouvé le besoin de faire une analyse des caractéristiques du « syndicalisme révolutionnaire » et de la « Charte d'Amiens ». Nous allons voir que ce n'est que progressivement, au cours de son évolution, que la C. F. T. C.-C. F. D. T. a pris conscience des conditions d'une véritable autonomie syndicale.

LE REFUS DU CUMUL DES MANDATS POLITIQUES ET SYNDICAUX : Le débat sur ce thème est engagé par la C. F. T. C. en 1945-1946. C'est l'époque où, au lendemain de la Libération la confusion entre syndicalistes et politiques est à son comble. A l'Assemblée consultative des syndicalistes ont été désignés ès-qualité ; puis dans la foulée, nombre de dirigeants syndicaux ont été élus à la Constituante. Ceci est valable aussi bien pour la C. G. T. dont certains dirigeants de fédérations sont nommés au gouvernement, qu'à la C. F. T.C. qui compte 38 députés, élus sous l'étiquette M. R. P. (Mouvement républicain populaire), députés qui constituent à la chambre « *l'intergroupe* du syndicalisme chrétien ».

Nombre de dirigeants syndicalistes siègent aussi dans les organes directeurs des partis.

La discussion qui débute en septembre 1945 va se conclure au Comité national C. F. T. C. de février 1946. Les principaux arguments des partisans de la distinction nette entre fonctions syndicales et fonctions politiques sont les suivants :

— Avec la structure des partis actuels, leur discipline de vote, les syndicalistes au sein du parti et du groupe parlementaire ne sont plus à même de voter selon leurs opinions syndicales ;

(2) Paul VIGNAUX, *De la C.F.T.C. à la C.F.D.T. Syndicalisme et socialisme « Reconstruction » (1946-1972)*, Les Ed. ouvrières, 1980.

ils sont amenés à émettre des votes sur lesquels l'organisati syndicale ne saurait être d'accord.

— « Les ouvriers sont persuadés qu'il est anormal et non dés rable qu'un militant soit à la fois dirigeant d'organisation synd cale et d'organisation politique. Ils ont toujours tendance à pe ser que, de ce fait, les organisations syndicales peuvent être mis en tutelle par les partis et que la défense professionnelle n'a rie à y gagner. »

— « Nous ne devons plus admettre que des confiances soien données... à des partis, même d'une façon indirecte, même pou une soi-disant bonne cause. Nous ne voulons absolument poin d'un conformisme politique, quel qu'il soit, même atténué. »

— Faisant allusion à la situation qui règne au sein de l C. G. T., où s'affrontent partisans du parti communiste et du part socialiste, l'un des orateurs déclare : « Il n'y a qu'une seule pos sibilité de résister à une emprise établie au nom d'un parti ouvrier c'est d'y résister au nom d'un syndicalisme indépendant de l politique. C'est sur cette base seulement que la C. G. T. pourra résister à l'emprise communiste et non sur la base du parti socialiste. »

— Enfin l'un des promoteurs de la motion qui sera adoptée s'inquiète de la tendance à faire trop confiance à la politique : « Je pense... qu'il y a, particulièrement depuis la Libération, une évolution que je juge pour ma part malheureuse dans l'esprit de nos camarades, évolution qui se traduit par une confiance démesurée dans le pouvoir de la politique en matière de réalisations sociales, d'amélioration du sort de la classe ouvrière. Je suis peut-être un anarcho-syndicaliste, je pense tout de même que l'histoire du mouvement ouvrier a démontré, démontre et démontrera encore longtemps que la classe ouvrière n'a jamais obtenu que ce qu'elle était capable d'imposer par sa force, et qu'en matière sociale... c'est la force qui a créé le droit. Je pense donc qu'il y a lieu pour nous de renforcer plutôt notre conviction profonde dans la force même du syndicalisme en tant que tel, dans sa force d'organisation des salariés pour obtenir des conditions meilleures. »

La motion interdisant le cumul des mandats politiques et syndicaux sera votée par 110 voix contre 43 ; le vote sera confirmé par le Congrès de 1946 par 4 006 mandats contre 1 255. Désormais les membres du secrétariat et du bureau confédéral C. F. T. C. ne peuvent cumuler leurs fonctions syndicales avec un mandat électif, pas plus qu'avec toute fonction dans la direction

d'un parti politique. Cette décision va avoir des conséquences importantes en désolidarisant totalement les évolutions du M. R. P. et de la C. F. T. C. Elle sera confirmée à plusieurs reprises, notamment lors du Conseil national C. F. D. T. de janvier 1973.

Mais si cette décision est fondamentale, elle n'est pas suffisante pour garantir totalement l'autonomie syndicale.

La C. F. D. T. doit avoir sa propre analyse : Le débat sur l'analyse s'est développé au cours des années 1969-1976. C'est d'abord à l'occasion de la préparation du Congrès de 1970 que le problème se pose. Au lendemain de mai 1968, où les rapports sociaux et la hiérarchie ont été au centre de la contestation, l'analyse que la C. F. D. T. fait du capitalisme ne saurait être une analyse de type économiste ; elle insiste sur le fait que le capitalisme est un ensemble articulé, défini à la fois en termes d'exploitation économique, de domination et d'aliénation, d'où d'ailleurs la nécessité d'opposer à cela des perspectives de transformation qui ne mettent pas l'accent sur le seul changement du système de propriété, mais aussi sur la gestion des entreprises et de l'économie par les travailleurs eux-mêmes, seul moyen d'éviter la déviation bureaucratique du socialisme.

Mais le débat sur l'analyse va rebondir au cours des années suivantes, suite à la vogue que connaît « l'analyse marxiste » dans certaines organisations de la C. F. D. T.

Le bureau national de janvier 1976 est conduit à mettre les choses au point. Il affirme d'abord que « l'analyse C. F. D. T. est une base fondamentale de l'indépendance de la confédération ». Puis il précise comment s'est et se construit l'analyse C. F. D. T. qui « est celle que notre organisation se donne dans une réflexion qui part de sa pratique sociale, de son expérience, de ses perspectives, confrontées aux réalités. Elle s'efforce de tenir compte de l'expérience historique de l'ensemble du mouvement ouvrier. Elle s'élabore dans le débat démocratique des organisations confédérées. Elle se confronte en permanence avec les acquis de la conscience scientifique et le mouvement des idées de la vie sociale »... Ce n'est donc nullement quelque chose qui s'imposerait à l'organisation de l'extérieur, au nom de sa soi-disant rigueur « scientifique » ; la C. F. D. T. se refuse à un système d'analyse qui lui serait étranger.

Edmond Maire mettra d'ailleurs « les points sur les i » lors du Congrès d'Annecy en 1976.

« La volonté de certains d'imposer à la C. F. D. T. une analyse qui privilégie le terrain économique sur les autres terrains de lutte peut conduire à des impasses. L'histoire a montré que l'expropriation des capitalistes ne suffit pas à changer les rapports de domination, qu'elle peut conduire au règne de la bureaucratie et de la technocratie, à de nouvelles hiérarchies arbitraires... La C. F. D. T. doit refuser d'emprunter, telle que, toute théorie qui lui est extérieure. Le marxisme a apporté beaucoup de richesses au mouvement ouvrier et à la culture de l'humanité, mais au nom du marxisme, tant d'horreurs ont été commises, tant de chapelles se déchirent qu'il est hors de question pour la C. F. D. T. d'avoir un autre acquis que celui que nous adoptons dans nos congrès, à la lumière de notre expérience. C'est cela aussi et c'est peut-être cela, d'abord, la condition de notre indépendance. »

STRATÉGIE PROPRE : Mais il est une autre condition de l'indépendance syndicale, c'est la possibilité pour l'organisation d'élaborer sa propre stratégie globale de transformation de la société. Tout en considérant que partis et syndicats ont des fonctions différentes, la C. F. D. T. ne saurait admettre une limitation de son champ d'action, un partage des domaines entre partis et syndicats. Admettre un tel partage qui consiste à laisser aux partis les tâches de définition des objectifs, d'orientation politique des luttes, tandis que le syndicat se cantonne dans la pratique revendicative quotidienne, c'est en fait subordonner le syndicat aux objectifs des partis.

Lors du Congrès de 1970 la C. F. D. T. va définir sa stratégie et notamment les principes fondamentaux de son action et de ses rapports avec les partis. La résolution générale affirme ainsi cinq principes de base :

— le rôle central des luttes sociales dans la construction du socialisme autogestionnaire ;

— la dimension politique de l'action syndicale ;

— la nécessaire liberté totale d'élaboration et de décision du syndicalisme ;

— la distinction des fonctions entre partis et syndicats ;

— la nécessaire convergence entre les forces complémentaires que sont partis et syndicats, l'autonomie syndicale étant donc engagée dans un combat global et solidaire.

Elle en tirait notamment comme conséquences, la nécessité d'inciter les travailleurs à traduire leur comportement syndical dans le domaine politique et la volonté de contribuer à la mobilisation de l'ensemble des forces populaires.

Forte de ces principes la C. F. D. T. en 1972 refuse de donner son aval au programme commun, car il n'est pas « de la nature du syndicalisme de décider d'un programme de gouvernement ou d'exercer le pouvoir ». Cependant « en fonction de ses responsabilités syndicales, de son projet socialiste... » elle porte un jugement sur le contenu du programme.

Mais considérant qu'il est insuffisant de se situer simplement par rapport à un programme de gouvernement, elle va en 1974 définir une stratégie lui permettant d'intervenir d'une façon positive dans l'action convergente des forces de gauche.

L'UNION DES FORCES POPULAIRES : Le Conseil national C. F. D. T. de janvier 1974 précise d'abord ce qu'il faut entendre sous ce terme : « L'union des forces populaires, c'est l'union de toutes les forces de gauche qui établissent sur une base de classe, une convergence entre leurs stratégies, permettant de réunir les conditions du passage au socialisme. » Mais comment la C. F. D. T. peut-elle contribuer à cette union ?

D'abord en développant les luttes sociales : « L'organisation des travailleurs dans les syndicats, le développement des luttes sociales de masse sont les premiers moyens pour s'opposer efficacement aux contraintes du capitalisme et contribuer au renversement du rapport de forces en faveur du socialisme. »

Ensuite en s'efforçant de mettre au point une plate-forme intersyndicale d'objectifs de transformation conduisant au socialisme. Dans un premier temps il s'agit de discuter avec les autres organisations syndicales pour se mettre d'accord sur un ensemble de revendications immédiates et une plate-forme d'objectifs de transformation sociale à plus long terme. Aucune organisation syndicale n'est exclue, mais c'est avec la C. G. T. que l'on envisage de discuter en premier lieu : « La C. F. D. T. considère que la confrontation dans l'action et la reprise du débat de fond avec la C. G. T. (débat sur le socialisme engagé après le Congrès de 1970) doivent permettre l'élaboration d'une plate-forme intersyndicale d'objectifs »... « Une telle plate-forme fondée sur l'autonomie syndicale, manifesterait la volonté des organisations de surmonter la division syndicale. Elle serait une contribution directe et importante du mouvement syndical au débat qui doit s'ouvrir avec toutes les forces anticapitalistes pour réaliser l'union des forces populaires. »

Ce premier temps, purement syndical doit être suivi d'un second qui est une confrontation avec toutes les forces de gauche et notamment les partis. Mais on envisage d'engager cette confrontation

avant qu'un accord complet ait été réalisé au plan syndical
« Tout en s'appuyant sur les acquis faits progressivement dans l
réalisation de cette plate-forme, il appartient au mouvement syn
dical d'ouvrir avec les partis politiques se réclamant du socia
lisme un débat d'où pourra sortir un constat de convergences
capable de rassembler et de mobiliser l'ensemble des forces popu
laires sur des objectifs de transformation conduisant au socia
lisme. »

Il ne s'agit nullement à travers cette procédure de faire u
nouveau « programme commun », mais de permettre un déba
sur les objectifs de transformation conduisant au socialisme, déba
respectant l'autonomie de chacun des partenaires. En effet, c
constat réalisé, chacun aura la responsabilité d'agir sur son ter
rain : les partis pouvant en tirer des éléments pour leur programm
de gouvernement, les syndicats pour leur stratégie des luttes socia
les. Il y aura ainsi à la fois possibilité d'actions convergentes e
maintien de l'autonomie syndicale.

Non-cumul des mandats, analyse propre à l'organisation, stra
tégie d'union des forces populaires, tels sont les trois éléments
qui permettent à la C. F. D. T. d'avoir une démarche autonom
dans le domaine politique.

Il nous faut maintenant examiner quel jugement elle porte sur
l'union des forces populaires telle que réalisée au cours des der
nières années de vie de l'union de la gauche et comment elle envi
sage aujourd'hui d'intervenir en ce domaine.

RESYNDICALISATION ET STRATÉGIE POLITIQUE : Considérant au
Congrès de Brest (1979) les trois années écoulées E. Maire souligne
d'abord : « Au total, nous avons le sentiment d'avoir apporté une
contribution positive au débat et aux solutions des forces popu
laires. » Mais il ajoute immédiatement combien ont été ressenties
en permanence les insuffisances de cette union des forces popu
laires.

« De fait, et malgré nos efforts, la réponse du mouvement ouvrier
s'est située essentiellement sur le terrain électoral, le programme
commun étant conçu d'abord pour obtenir une majorité. Et si nous
émettions des doutes sur la cohérence des promesses faites en
matière économique et sociale, nous avons eu plus d'une fois l'im
pression que les partis de gauche raisonnaient comme si cela ne
regardait qu'eux ou encore comme s'il suffisait d'un décret pour
changer les phénomènes économiques. »

Il reproche aussi au contenu du programme de ne pas avoir tir

réellement les conséquences des déviations historiques du mouvement ouvrier et de faire dépendre le changement des rapports de domination et des rapports sociaux de l'occupation du pouvoir central et des seules réformes de structures économiques. Mais conclut-il, « ce qui a manqué surtout aux forces populaires c'est la mobilisation sociale... Sans mobilisation sociale majoritaire sur un projet cohérent de transformations, la gauche politique ne pourra jamais que décevoir... ».

Comment dans ces conditions redonner confiance aux travailleurs qui avaient trop misé sur l'action politique et qui sont d'autant plus amers, suite à la défaite de 1978, comment « reconstruire l'espoir » ?

D'abord en redonnant confiance en l'action syndicale et c'est tout le sens de la politique de « resyndicalisation » entamée par la C. F. D. T. depuis janvier 1978, politique qui consiste à « ancrer l'action au plus près des travailleurs ». Mais aussi en s'efforçant de construire une union des forces populaires, non seulement au sommet, comme cela a été tenté, mais aussi au niveau des localités, des départements et des régions.

La résolution du Congrès de Brest déclare : « Les organisations C. F. D. T. doivent... rechercher les conditions d'action et de réalisation communes à l'ensemble des forces populaires sur les problèmes de la vie quotidienne. » Cette action sur le quotidien qui, selon les problèmes, peut entraîner des regroupements plus ou moins larges n'est pas exclusive d'une interpellation des partis au niveau national.

« Sans s'immiscer dans les stratégies et les tactiques des partis de gauche qui ont à définir leur propre programme et les conditions de leur nécessaire union, notre action interpelle les partis de gauche pour que leurs programmes soient cohérents et qu'ils tiennent compte des aspirations populaires. »

FACE AUX PRÉSIDENTIELLES : Si pour la C. F. D. T. les luttes sociales sont le moteur du changement, il n'y a cependant pas lieu d'opposer élections et mobilisation populaire. « Les élections traduisent les prises de conscience politiques réalisées à un moment donné dans le combat de classe par les luttes sociales, économiques, politiques et culturelles. Elles peuvent permettre de constituer un point d'appui à la poursuite de l'action de masse et de classe. Elles doivent, en tout état de cause, ratifier et légitimer les changements obtenus dans l'action » (Congrès d'Annecy).

Les élections présidentielles représentent donc un moment impor-

tant dans la vie du pays d'où la nécessité pour la C. F. D. T. de préciser les enjeux.

Le Septennat en accusation : « La politique menée par le président de la République n'a pas permis de faire face à la crise économique, sociale et politique. Elle en a aggravé les conséquences. » Et la C. F. D. T. souligne à ce propos :

— l'aggravation du chômage qui représente un « gâchis humain », un « facteur de déséquilibre et d'insécurité » ;

— les inégalités qui restent la marque dominante de notre société ;

— le refus de réduire de manière significative la durée du travail ;

— l'absence de tout moyen structurel pour tenter de juguler la crise économique : aucune maîtrise de l'inflation, le Plan qui ne joue plus aucun rôle, une aide aux entreprises privées qui leur permet de rétablir leur rentabilité sans conduire à un effort d'investissement ;

— la pratique de la négociation se restreint, tandis que le gouvernement donne au patronat la souplesse qu'il réclame pour réduire les garanties collectives ;

— au surplus, la démocratie est mise à mal. Si au début du septennat et sous la pression des forces populaires, quelques réformes ont abouti (majorité et droit de vote à dix-huit ans, loi sur le divorce, I. V. G.) l'espace de liberté se réduit de façon inquiétante. « La réponse du pouvoir aux difficultés qu'il rencontre... l'a conduit rapidement à choisir une pente de plus en plus autoritaire (juridictions d'exception — loi Peyrefitte, restrictions au droit de grève dans les services publics, mesures contre les immigrés).

« La politique suivie comporte d'énormes conséquences pour le climat civil : recrudescence de la violence et du racisme, dégradation sociale. Ce climat favorise les activités des groupes d'extrême droite. » Un des enjeux importants de l'élection présidentielle n'est donc pas seulement la condamnation de la gestion de l'actuel président, mais la nécessité de stopper la dégradation des libertés.

Les exigences de la C. F. D. T. : « Le besoin de changement est impératif » ; mais ce n'est pas en se livrant à une surenchère et en développant des programmes démagogiques que les candidats amèneront le changement ; on risque tout au plus de créer des illusions.

La C. F. D. T. n'attend pas d'un président qu'il décide souve-

rainement ce qui est bon pour les Français. Elle ne surévalue pas sa fonction en lui demandant de décider en tous domaines. Mais son élection engage une orientation générale pour l'avenir du pays. Il importe donc que les citoyens connaissent ses grandes options et que les choix soient clairs. La C. F. D. T. pour sa part demande aux candidats de se situer par rapport à trois grandes priorités.

• *L'élargissement des libertés et de la démocratie :* c'est-à-dire :

— assurer et rétablir l'exercice et le développement des libertés individuelles ;

— permettre que se développent de véritables débats sur les grands choix que doit faire le pays ;

— impulser une véritable régionalisation ;

— développer un tissu contractuel permettant, à tous les niveaux et notamment dans les entreprises et professions que la négociation soit la règle et que la confrontation se substitue à la décision unilatérale.

A ce propos elle souligne l'importance toute particulière qu'elle attache à obtenir des engagements sur les procédures permettant d'instaurer de réelles possibilités de négociations et de débats.

• *Pour un autre type de développement :* La mise en œuvre d'un nouveau type de développement est centrale pour sortir de la crise. Ceci inclut :

— d'accorder la priorité à la satisfaction des besoins collectifs ;

— de réduire les inégalités en relevant le pouvoir d'achat des bas salaires ;

— de placer l'emploi au cœur de la planification en jouant sur une série de facteurs : la diminution du temps de travail vers les 35 heures, une politique de grands investissements créateurs d'emploi, des programmes publics pour l'équipement des zones en difficultés... Cette politique doit permettre de renverser les tendances actuelles et d'assurer une réelle mixité des emplois ;

— d'établir un programme énergétique refusant le « tout nucléaire » compte tenu des risques graves qu'il comporte.

• *Une vraie solidarité au plan international :* La C. F. D. T. demande en particulier que des initiatives soient prises pour contrôler les multinationales et négocier la dette du tiers monde, établir des rapports de coopération contractuels et égalitaires.

Sur le plan européen la C. F. D. T. réclame enfin que des engagements précis soient pris sur le développement d'une politique contractuelle et que la Confédération européenne des syndicats soit reconnue comme interlocuteur.

Pour la C. F. D. T., aux conditions qui viennent d'être pré un changement est possible et dans ce cadre, seul un préside gauche, qui prenne en compte les aspirations au changem inscrive son action dans la perspective du socialisme démocr autogestionnaire, peut aller dans le sens des attentes des tr leurs et de la population.

La C. F. D. T. par son action quotidienne, en développa luttes au plus près des travailleurs, réagit contre la tentation d litisme de la population ; mais elle ne pourra le faire avec effi que si les candidats refusent la démagogie et proposent aux teurs des choix crédibles se situant dans une réelle perspecti changement.

Michel BRANCIA

LE P. C. F. : LA CLASSE OUVRIERE UNE REALITE DE PLUS EN P EXIGEANTE

Au cours du gigantesque combat de classe qui, en France cesse de s'amplifier depuis plus d'un siècle et demi et dans le aujourd'hui, les forces jusqu'alors dominantes apparaissent co de plus en plus contraintes à la défensive, la moindre erreur d préciation sur l'état exact, à chaque moment donné, du rap des forces a toujours été et demeure plus que jamais gros de co quences.

Il n'est donc pas sans intérêt, dans la conjoncture présente, d' miner d'un peu plus près le bien-fondé de certaines affirmati récentes, présentées péremptoirement par leurs auteurs comme vérités incontestables, en ce qui concerne le comportement ac de la classe ouvrière de notre pays. D'où la nécessité de les confr ter, le plus rigoureusement possible, avec la réalité.

Vu de l'extérieur du mouvement ouvrier

Avant même de se livrer à cette vérification, une première cons tation s'impose : elle est déjà très riche d'enseignements.

Un rapide regard d'ensemble suffit en effet pour s'en aper voir : les appréciations en question ne sont nullement le fait, dét curieux, des organisations de la classe ouvrière ; elles provienn uniquement de gens qui, bien qu'apparemment assez éloignés les u des autres — certains faisant par exemple partie, sur le plan po tique, de la droite, d'autres de la gauche — ont tous, sans aucu